



Communiqué de presse  
7 février 2023

## **Pour accélérer dès maintenant le développement des énergies renouvelables**

**L'Assemblée Nationale et le Sénat viennent d'adopter le projet de loi relatif à l'accélération des énergies renouvelables, une nécessité absolue pour répondre au défi climatique et aux enjeux de la crise énergétique.**

Pour ENGIE, l'adoption de ce texte permet d'ancrer dans la loi la volonté d'accélérer le développement des énergies renouvelables, au service de la transition énergétique. Le texte prévoit notamment des délais d'instruction et de développement raccourcis dans les zones d'accélération dédiées, ou encore des avancées importantes favorables au développement de l'éolien en mer.

La mise en œuvre de la loi sera maintenant clef pour accélérer le déploiement effectif des renouvelables dans les territoires et dans le mix énergétique du pays. Environ 20 GW de projets sont actuellement retardés en France, à différents stades de développement, faute de moyens suffisants pour les instruire, ou compte tenu des délais de raccordement. C'est l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 15 millions de personnes.

Le développement des ENR est un levier majeur pour répondre aux enjeux de sécurité d'approvisionnement et de maîtrise des coûts de l'énergie posés par la crise énergétique. Leader de l'éolien terrestre et du solaire en France, et fort de 8 GW de capacités renouvelables installées à date avec un objectif de 10 GW dans le pays d'ici 2025, ENGIE a développé 32 projets solaires et éoliens terrestre en France en 2022. Convaincu de la nécessité d'une approche responsable, le groupe s'appuie pour son développement sur une méthode unique et certifiée par Bureau Veritas, prenant en compte l'appropriation des projets par les citoyens, les élus ou encore l'impact sur la biodiversité.

L'ensemble des énergies renouvelables - éolien en mer et terrestre, photovoltaïque, gaz renouvelables dont hydrogène bas carbone, chaleur - seront nécessaires pour composer un mix équilibré. Aussi, dans les prochains mois, ENGIE sera notamment attentif au développement de l'éolien terrestre, des projets photovoltaïques d'ampleur ou encore au déploiement massif des biogaz qui sont fondamentaux pour la stabilité de notre système énergétique.

Au-delà de ces enjeux, la cohérence des objectifs de la future loi de programmation énergie-climat avec cette loi d'accélération sera également fondamentale. Déterminée à jouer un rôle moteur de la transition énergétique, ENGIE appuie l'appel de la filière à des objectifs ambitieux de déploiement des différentes énergies renouvelables, et sera résolument partie prenante de ce débat dans les prochains mois.



## À propos d'ENGIE

ENGIE est un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec ses 101 500 collaborateurs, ses clients, ses partenaires et ses parties prenantes, le Groupe est engagé chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidé par sa raison d'être, ENGIE concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en s'appuyant sur ses métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à ses clients.

Chiffre d'affaires en 2021 : 57,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Vigeo Eiris - Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).

### Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. : +33 (0)1 44 22 24 35

[engiepress@engie.com](mailto:engiepress@engie.com)

 [ENGIEpress](#)

### Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

[ir@engie.com](mailto:ir@engie.com)